



Conseil municipal
du 25 juin 2024

Accessibilité universelle

Bilan 2023



SOMMAIRE

- Édito	p 03
- Exercice de la citoyenneté	p 06
- Sensibilisation aux handicaps	p 09
- Éducation, Scolarité	p 10
- Loisirs / Sports	p 16
- Culture	p 24
- Habitat et ERP inclusifs	p 27
- Voirie	p 32
- Moyens généraux	p 35
- Échanges / partenariats	p 44
- Emploi	p 48

Bilan annuel d'une politique locale transversale et inclusive du handicap

Conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005, ce rapport présente les actions destinées à améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap menées à Villeneuve d'Ascq en 2021 et 2022. Sa vocation est multiple :

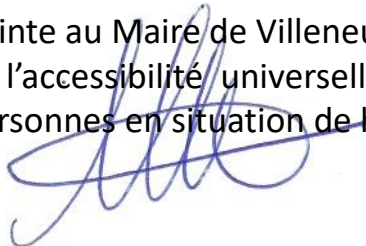
- document de travail, il formalise l'état d'avancement de la mise en accessibilité universelle (destinée à offrir à chacun la possibilité d'exercer ses droits fondamentaux de citoyen(ne) à part entière et non entièrement à part) dans notre ville ;
- document de pilotage, il fait connaître les acteurs du territoire et leurs liens ;
- enfin, document de communication, il sert de support à la concertation, informe les citoyens, met en avant les réussites et ouvre la possibilité de signaler difficultés et/ou besoins.

Fruit de la coopération entre les différents services de la Ville, ses partenaires institutionnels et les associations, il photographie le degré d'accessibilité des structures et services d'une ville qui accorde une large place à ses habitants, en leur garantissant une qualité de vie dans tous les domaines et à tous les âges de la vie, quelles que soient leurs différences et tout type de handicap confondu.

Parce que *«La différence est cette chose merveilleuse que nous avons tous en commun.»* (Nelly Biche de Bère), nous innovons chaque année en mettant en place des actions qui favorisent toujours davantage le «bien vivre ensemble», au bénéfice de tous.

Lahanissa MADI

Adjointe au Maire de Villeneuve d'Ascq,
déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des
personnes en situation de handicap



Gérard CAUDRON

Maire de Villeneuve d'Ascq



Édito version Facile à lire



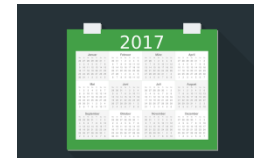
Bilan de l'année d'une politique pour le handicap.

Suivant la loi du 11 février 2005



Ce bilan, présente les choses
mises en place en 2023 à Villeneuve d'Ascq,
pour les personnes en situation de handicap.
Ce document explique comment par exemple :

- Faire ses courses,
- Utiliser les transports,
- Faire du sport....



On utilise ce bilan pour travailler

On regarde comment les choses évoluent dans la ville





©Logo
européen du
Facile-à-Lire :
Inclusion
Europe.

Parler de l'accessibilité c'est :

permettre aux personnes handicapées
de faire les mêmes choses
que tout le monde

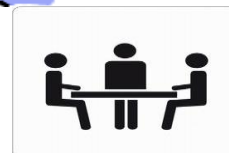
Faire connaître les différentes personnes
de la ville

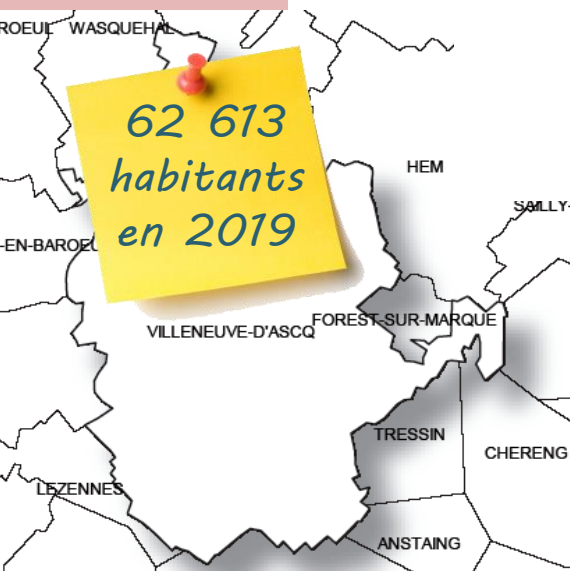
Communiquer
Raconter
Signaler les difficultés ou les besoins
des citoyens

La Ville de Villeneuve d'Ascq, travaille
en équipe pour aider les habitants

Morgan VANDERBURQ, élève d' IMPro
Margot VERSTRAETEN, Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Céline EVERAERT, éducatrice spécialisée

Plus d'informations sur : www.inclusion-europe.org





Evolution + 371 personnes

Sources :
MDPH 59 (Maison départementale
des personnes handicapées)

EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Nombre de bénéficiaires d'au moins une prestation délivrée par la MDPH

Commune VILLENEUVE D'ASCQ			
	Données MDPH 2015	Données MDPH 2020	Données MDPH 2023
Moins de 6 ans	73	76	80
6 -11 ans	226	301	299
12 – 19 ans	281	305	559
20 -24 ans	151	191	246
25 – 34 ans	483	521	493
35 – 44 ans	669	819	654
45 – 54 ans	990	1 182	1 052
55 – 59 ans	619	700	673
60 – 74 ans	773	1 036	1 324
75 ans et plus	345	454	586
Total	4 610 (7,36%)	5 585 (8,91%)	5 956 (9,51%)

Les personnes en situation de handicap et leur entourage peinent parfois à trouver une **écoute active** qui prenne en compte les **problèmes liés au quotidien**.

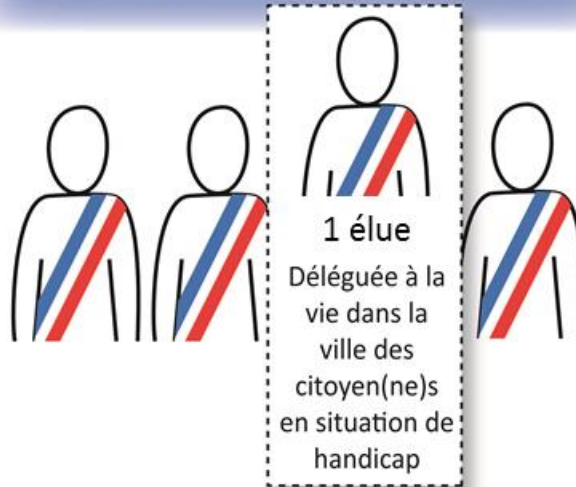
L'élue déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des personnes en situation de handicap est à leur disposition pour échanger, les accompagner et les aider à devenir ou rester autonomes.

Pour échanger : mails, appels téléphoniques, visites au domicile et permanences.

Suivi :

Élue en charge du handicap
Mission Accessibilité & handicap

49 Élus Municipaux



*Permanences
physiques
téléphoniques
et mails*



En 2023 Plus de 171 personnes
En 2022 Plus de 148 personnes
En 2021 Plus de 153 personnes

ont sollicité la mission :

- stationnement
- Logement
- Scolarité
- Santé
- Transport
- problèmes administratifs (MDPH)
- projets associatifs
- problèmes liés à l'emploi
- Collectivités territoriales

La concertation au bout des doigts Pour qui ? Pourquoi?

Savoir compter sur ses doigts pour voir autrement. A l'origine destiné aux personnes en situation de handicap visuel et cognitif, ce dispositif d'aide à la concertation permettra également aux novices, aux initiés d'être à la fois observateurs et acteurs.

NOUVEAU
EN
2023

EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ



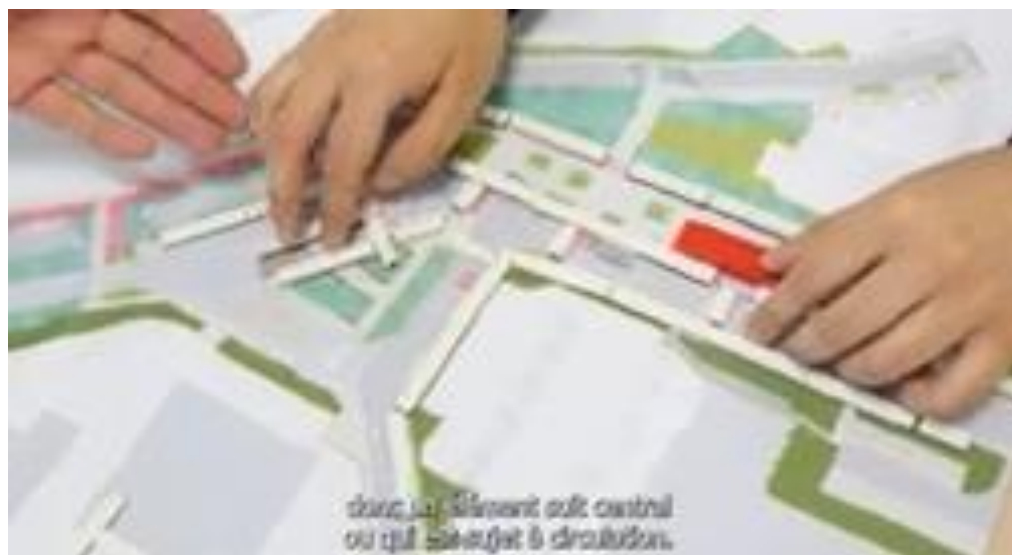
**Villeneuve d'Ascq lauréate du Prix territoriaux
Remise du prix au salon des Maires**

Il s'agit d'un module reprenant la version papier d'un plan positionné sur une plaque métallique, sur lequel sont disposés en relief des éléments en Lego®, bois, velcro... et possédant une partie aimantée et autocollante, rendant ainsi le module facilement modulable.

Suivi :

Élue en charge du handicap

Mission Accessibilité & handicap



LE PARCOURS DE SENSIBILISATION a été conçu par le CCAS de Villeneuve d'Ascq en 2003. C'est la Ville qui assure la gestion, **une convention** permet son prêt.

La mise en situation est un moyen de **prendre conscience des difficultés** rencontrées par les personnes en situation de handicap.

Lors de chaque opération de sensibilisation, **l'animation** est assurée par **des personnes concernées** par une déficience.

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

Le parcours sensoriel

9 prêts en 2023

En 2022 (7 prêts)

En 2021 (5 prêts)

En 2020 (1 seul prêt)

En 2019 (10 prêt)

à l'échelle régionale :

- administrations
- entreprises
- associations
- établissements scolaires



Gestion :

Centre technique municipal
Secrétariat Direction de l'aménagement
du Territoire
Mission Accessibilité & handicap

LOGO DE LA VILLE SUR LES FRISES PARTENAIRES

La Petite enfance

La Ville accueille au sein de ses crèches et jardins d'enfants des enfants en situation de handicap avec une attention particulière quand le parent est lui-même en situation de handicap.



Service Petite enfance

Les équipes ont accueilli :

- **16 enfants en situation de handicap (10 en 2022)**
- **25 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (16 en 2022)**

Pour permettre un accueil de qualité et bienveillant :

- Les équipes proposent des activités adaptées pour accompagner l'enfant dans son développement : psychomotricité, éveil sensoriel, langue des signes...
- **Des professionnels de santé interviennent dans les structures** (orthophoniste, kinésithérapeute, pédopsychiatre) **et un médecin référent santé inclusif est recruté par la Ville.**
- Les professionnels travaillent en partenariat avec la P.M.I* et sont vigilants aux comportements particuliers de certains enfants. La chargée parentalité accueille les familles afin de définir les besoins de l'enfant et de les accompagner.
- Des échanges réguliers entre le C.A.M.S.P *, la P.M.I*, le S.E.S.S.A.D *, permettent un accueil de qualité parents, enfants.
- Intervention de professionnels lors des journées pédagogiques à destination du personnel

En 2018	11 enfants
En 2019	13 enfants
En 2020	8 enfants
En 2021	12 enfants

Suivi :
Service Petite enfance

*CAMPS = Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

*PMI = Protection Maternelle Infantile

*SESSAD = Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Des établissements spécialisés dans les écoles

Vivre au rythme de l'école, grâce à la mise à disposition de locaux municipaux et au partenariat entre **3 écoles** municipales et **2 établissements spécialisés** villeneuvois au cours de l'année scolaire 2022/2023

École Albert Camus

«Sacs Camus»
(Service d'accompagnement
comportemental spécialisé)



École Chopin



I.E.M. Christian Dabbadie

École Louise-de-Bettignies

I.E.M. Christian Dabbadie

Des conventions sont conclues entre la ville et les établissements spécialisés.
Seul l'entretien des locaux est facturé lorsque les établissements ne s'en chargent pas eux-mêmes (3 300 € en 2023).

Suivi :
Affaires scolaires
Partenaires :
Éducation Nationale
Établissements spécialisés

L'ENCADREMENT

Les besoins sont évalués en fonction de la pathologie des enfants et en collaboration avec l'enseignant référent de l'Education nationale et la famille.

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Pour la pause méridienne

49 écoles - 27 points de restauration

41 / 302 encadrants (en 2022 38/296) pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap et enfants avec des troubles du comportement

19 restaurants scolaires

En 2022 - 44 encadrants mutualisés

En 2021 - 38 encadrants mutualisés (35 en 2020)

2023
Coût annuel
pour la Ville :
234 000 €
(En 2022 229 000€)
(En 2021 177 475€)

Baker élémentaire et maternelle

Bossuet élémentaire

Camus élémentaire

Curie élémentaire

Fort élémentaire et maternelle

Jaurès maternelle

La Fontaine élémentaire

Toulouse-Lautrec maternelle

Van-der-Meersch maternelle

Mermoz élémentaire et maternelle

Picasso élémentaire

Prévert élémentaire

Rameau élémentaire et maternelle

Saint-Exupéry maternelle

Taine maternelle

Verhaeren élémentaire

Verlaine élémentaire et maternelle

Verne maternelle

Vian élémentaire et maternelle

Plus de 3 400
enfants prennent
leur repas
chaque jour

Suivi :

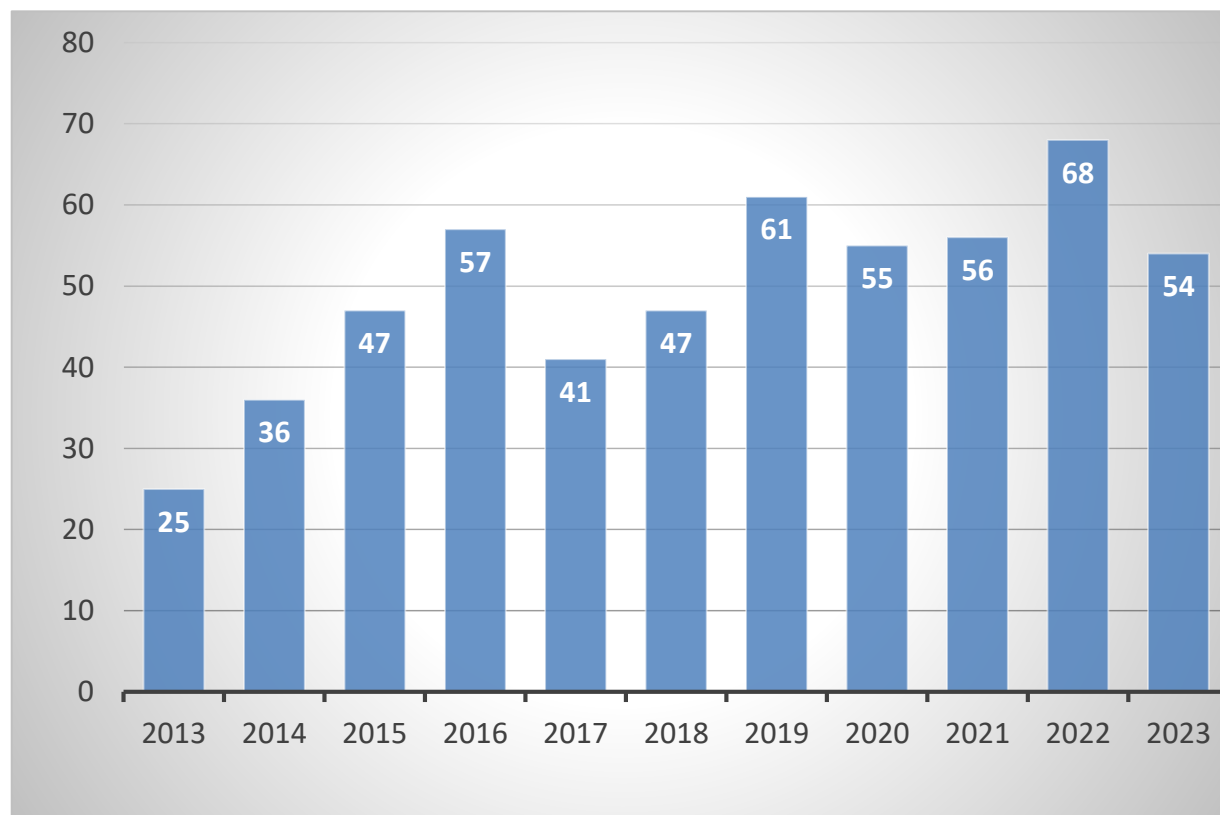
LA PAUSE MÉRIDIENTINE

Les besoins sont évalués en fonction de la pathologie des enfants et en collaboration avec l'enseignant référent de l'éducation nationale et la famille

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Enfants en situation de handicap

Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis pendant la pause méridienne



Suivi :
Service Enseignement
Éducation Nationale

Le territoire villeneuvois compte **deux campus universitaires** :

- Campus Sciences et Technologies, ST (Lille 1)
- Campus Sciences Humaines et Sociales, SHS (Lille3)

SCOLARITÉ / ÉDUCATION Études universitaires

1 338 étudiants déclarés en situation de handicap accueillis durant l'année universitaire 2023-2024 à Villeneuve d'Ascq:

	2019-2020	2020 - 2021	2021-2022	2022 -2023	2023 - 2024
Campus ST (Lille1)	342	354	390	420	503
Campus SHS (Lille3)	560	564	731	751	835



Suivi :
Relais Handicap
Bureau de la vie étudiante handicap, BVEH

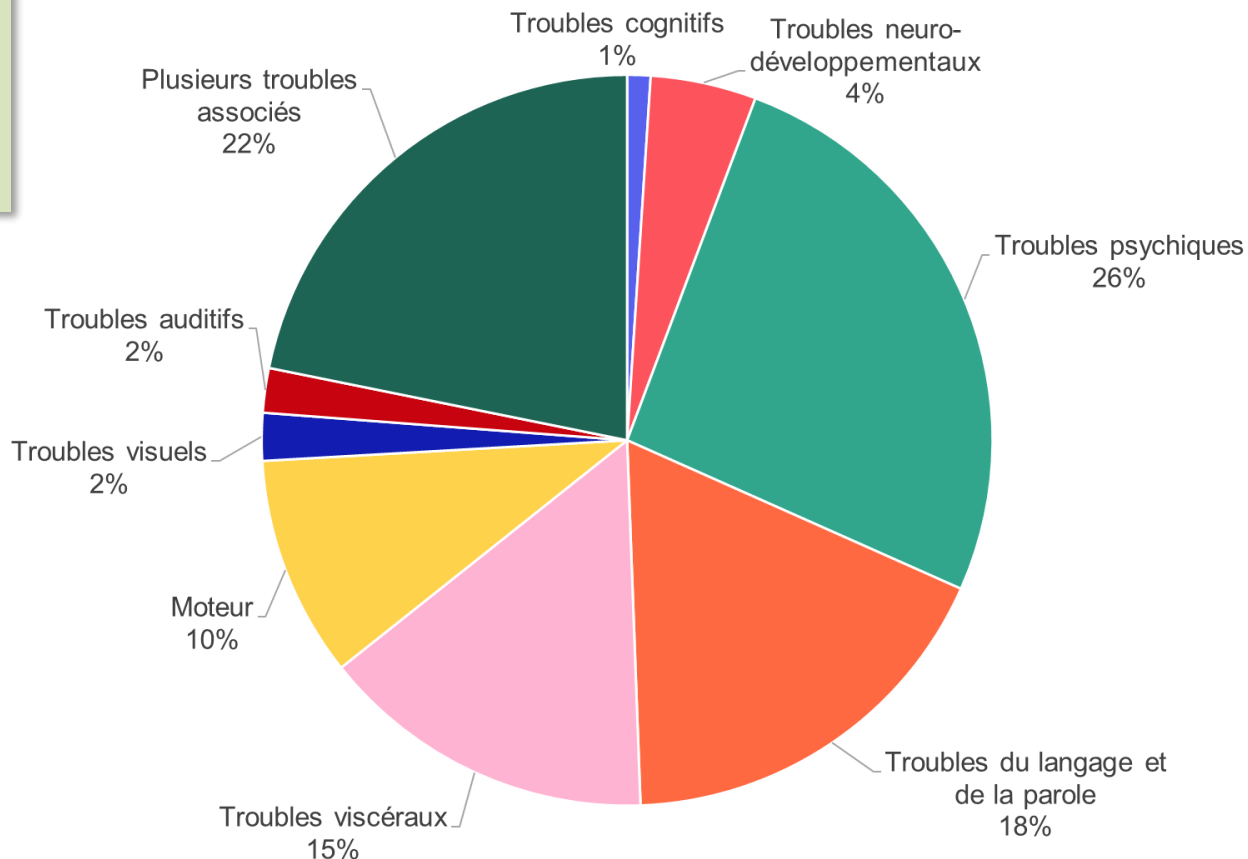
75 669 étudiants inscrits à l'université de Lille dont 2 167 étudiants en situation de handicap. (2,86 %)

Le territoire villeneuvois compte **deux campus universitaires** :

- Campus Sciences et Technologies, ST (Lille 1)
- Campus Sciences Humaines et Sociales, SHS (Lille3)

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Études universitaires



Suivi :
Relais Handicap
Bureau de la vie étudiante handicap, BVEH

133 sportifs en situation de handicap dans 50 clubs handi-accueillants villeneuvois.

3 clubs handisport avec 32 licenciés en situation de handicap

LOISIRS / SPORTS



Suivi :
Clubs et OMS :
accompagnement et
sensibilisation



11 sportifs
de haut
niveau

LOISIRS / SPORTS

ASVAM : Bah Alpha Mamadou, Jagu Mathieu, Wolniewicz Romain sont vainqueurs du championnat et de la coupe de France de Volley assis avec l'ASVAM.

ACVA : Au Championnat de France Élite à Auch de para athlétisme, les trois premières places sur 1500 m (DV) sont détenues par des villeneuvois. Malika Bendali remporte l'or, Anne Sophie Centis l'argent et Stevens Lejeune le bronze. Thomas Honnart remporte le bronze 400 m au Championnats de France à Metz.

Anne Sophie Centis, licenciée à l'ACVA finit troisième au championnat du monde sur piste en poursuite individuelle et en sprint par équipe.

FFVA : Bryan Weiss avec la sélection de l'équipe de France de foot fauteuil est champion du monde. Vice-champion de France en première division avec le club du FFVA.

VA TRIATHLON : Pierre Antoine Baele est vice-champion du monde, vice-champion d'Europe et vice-champion de France de para triathlon.

UTVA : Louis BERTINCHON est médaillé d'or en carabine à 10 m, médaillé d'or en carabine à 50 m, médaillé d'argent par équipe en carabine à 10 m avec Sébastien Duchesne au championnat de France. Louis est vice championnat d'Europe en Serbie

Suivi :

Clubs et OMS :
accompagnement et
sensibilisation

La Ville soutient la pratique sportive.

Elle met à disposition de chaque association ou organisme ses équipements. Une convention signée entre les deux parties fixe les conditions d'utilisation.

LOISIRS / SPORTS

Mise à disposition de locaux

- **Les Vikings** en partenariat avec le Foyer les Lauriers handi flag : salle de la Taillerie.
- **IME du Recueil** :
 - * sport co adapté et judo adapté, les salles Molière et Rameau



- **FAHVA** (Force Athlétique et Handisport de Villeneuve d'Ascq)
- **Villeneuve d'Ascq foot fauteuil**
 - * foot fauteuil, salle de la Contrescarpe
 - * tir, site sportif Fernand-Debruyne
 - * foot marchant, salle J.Caillau
 - * basket adapté, salle Molière
- **HBVA**, handi basket, salle Molière.
- **Musculation et Haltérophilie**: Salle de musculation ESUM
- **BVA**: PARABADMINTON à la salle Blason
- **ASVAM**, volley assis, salle de la Tamise
- **ACVA, Athlétisme** : Stade G.Lemaire et salle G.Martin
- **Sport de raquette** : Clubs La Raquette et FOS Tennis
- **St Jean Baptiste** : Gym salle P.Bourgain
- **Vars LM** : GR aux ESUM
- **St Sébastien** : Tir à l'arc salle et plaine Canteleu



LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille
les enfants en situation
de handicap depuis de
nombreuses années.
Un agent du service
Enfance prépare cet
accueil.

Service Enfance

LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

42 enfants en situation de handicap

53 accueillis en 2022

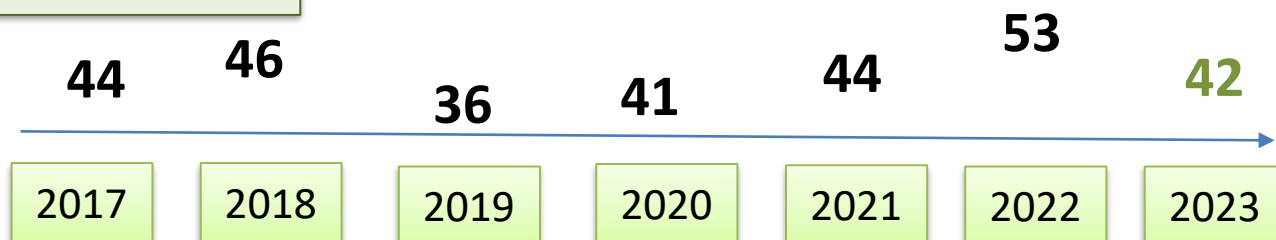
5 filles (13 en 2022) et 37 garçons (40 en 2022)
24 en maternelle et 18 en primaire

91 630 € (3 584 heures)

(En 2022 – 54 740 €) (En 2020 – 53 760 €)
(En 2019 - 84 075 €) (En 2018 - 116 085 €)

d'heures de vacation
pour l'accompagnement de ces enfants

Nombre d'enfants accueillis



Suivi :
Service Enfance

LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille
les enfants en situation
de handicap depuis de
nombreuses années.
Un agent du service
Enfance prépare cet
accueil.

Service Enfance
17 Centres d'Accueil et de Loisirs
24 maternels et 18 élémentaires

Les déficiences :

Troubles du comportement,
troubles du Spectre Autistique,
Epilepsie déficiences mentale,
troubles de l'attention avec ou sans
Hyperactivité TDAH.

LOISIRS / SPORTS

Les accueils de loisirs

10 CAL concernés par un accueil :
(14 cal en 2022)

Boris Vian
Bossuet
Calmette
Paul Fort
Mermoz
Carrousel
René Clair
Tournesol
La Fontaine
Mendès France
Verlaine

Suivi :
Service Enfance

Partenariat avec les IME : Personnel éducatif présent avec les enfants

- Le mercredi (IME Lelandais)
- En juillet avec les 2 IME (Lelandais et le Recueil)

ACCUEILS DE LOISIRS

Tous les jeunes en situation de handicap doivent être accueillis dans les crèches, écoles et centres de loisirs, au même titre que les autres enfants.

LOISIRS / SPORTS Centres de vacances Inclusion

Des enfants en situation de handicap inscrits aux séjours vacances

2023 – 4 enfants

2022 - 4 enfants – 1 animateur supplémentaire pour l'un des séjours

2021 - 1 enfant

Les déficiences :
troubles de l'attention avec
ou sans Hyperactivité TDAH



Suivi :
Service Enfance

ACCUEILS DE LOISIRS

Tous les jeunes en situation de handicap doivent être accueillis dans les crèches, écoles et centres de loisirs, au même titre que les autres enfants.



LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

Un accueil adapté au service enfance :

Une coordinatrice de l'accueil des enfants en situation de handicap propose:

- Une rencontre équipe, famille, partenaires pour définir le projet d'accueil de l'enfant.
- Un lien permanent avec les équipes d'animation.
- L'acquisition d'outils éducatifs adaptés , jeux, livres...
- Le recrutement et le suivi d'animateurs vacataires pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Suivi :
Service Enfance

La Ville soutient et propose des activités pour l'ensemble des aînés.

LOISIRS / SPORTS

Animations en direction des aînés

Le service des aînés propose des ateliers, des sorties en favorisant l'accessibilité pour tous. 6 565 inscrits dont 109 personnes en situation de handicap (79 femmes et 30 hommes).

- En 2023 sorties traditionnelles et voyages, 384 participants aux 4 sorties à la mer dont 10 Personnes à Mobilité Réduite.

1 626 participants dont 84 Personnes à Mobilité Réduite à toutes les sorties

En 2022 sorties traditionnelles et voyages,

544 participants aux 4 sorties à la mer dont 16 Personnes à Mobilité Réduite.

2 179 participants dont 26 Personnes à Mobilité Réduite à toutes les sorties.

- En 2023, les mille et une guinguettes, tous les mois de janvier à novembre 15 à 20 personnes en situation de handicap viennent à chacune des guinguettes.

- 3 Centres d'Expression, de Rencontre et d'Animation (CERA) sur le territoire qui accueillent 4 personnes en situation de handicap.

- Colis distribué au domicile des personnes.

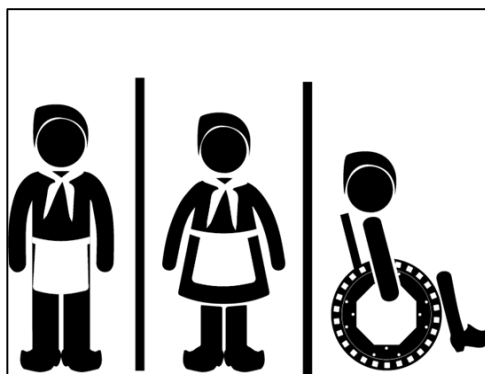
Suivi : Service des aînés

Signalétique sur mesure, créée et testée avec les ressources du territoire



CULTURE
Musée des Moulins

Plus de **20 pictogrammes** ont fait l'objet d'une
phase de test avec des personnes non lectrices.



Suivi :
Service Culture
Direction du Patrimoine bâti
Mission accessibilité handicap
ImPro du Chemin Vert

Les flâneuses Dispositif inclusif



CULTURE
ASNAPIO

La Ville a fait l'acquisition de 5 flâneuses pour le Parc Asnapio et la Médiathèque Till l'espiègle.

Faciliter la visite
Permettre de se reposer
Transporter des affaires
Assise haute et basse
Non stigmatisant

-



Suivi :
Service Culture
Direction du Patrimoine bâti
Mission accessibilité handicap
ImPro du Chemin Vert

Le service de prêt à domicile : 203 visites à domicile, cela représente 2 238 prêts. En 2022, 167 rendez-vous pour une cinquantaine de bénéficiaires.



Création d'un fonds Lire autrement

Collections DYS : 297 albums, romans, et documentaires jeunesse et adultes.

Accès à Bibliodyssée (des livres numériques enrichis pour les jeunes DYS).

Collection LSF, Langue des Signes Française : 101 albums LSF et documents pour apprendre la LSF.

Journal la Tribune : mise à disposition de la Tribune en CD audio

Lecteur Victor : mise à disposition de 5 lecteurs de livres audio qui à la base sont destinés aux personnes déficientes visuelles, et aujourd'hui sont très utilisés par tous.

Suivi :
Service Culture

Dispositif des ambassadeurs de l'accessibilité

La Ville de Villeneuve d'Ascq a été la première des Hauts de France à appliquer le nouveau dispositif national des « Ambassadeurs de l'accessibilité ». Leur mission principale : visiter les établissements recevant du public pour alimenter Acceslibre, un site collaboratif où est indiqué son « degré » d'accessibilité.

Suivi :

Mission Accessibilité et handicap

Partenaires :

- Service économique
- DDTM
- Mission locale

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Bilan :

- Plus de 300 commerces recensés avec un taux élevés de commerces , restaurants...
- Accueil, information sur la réglementation et sensibilisation aux différentes situation de handicap
- Mission terminée en Juin 2023

957 établissements page 1/96

LES OPTICIENS CONSEILS

Opticien 75 Rue Albert Samain 59650 Villeneuve-d'Ascq

Localiser 

Campanile

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

(Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

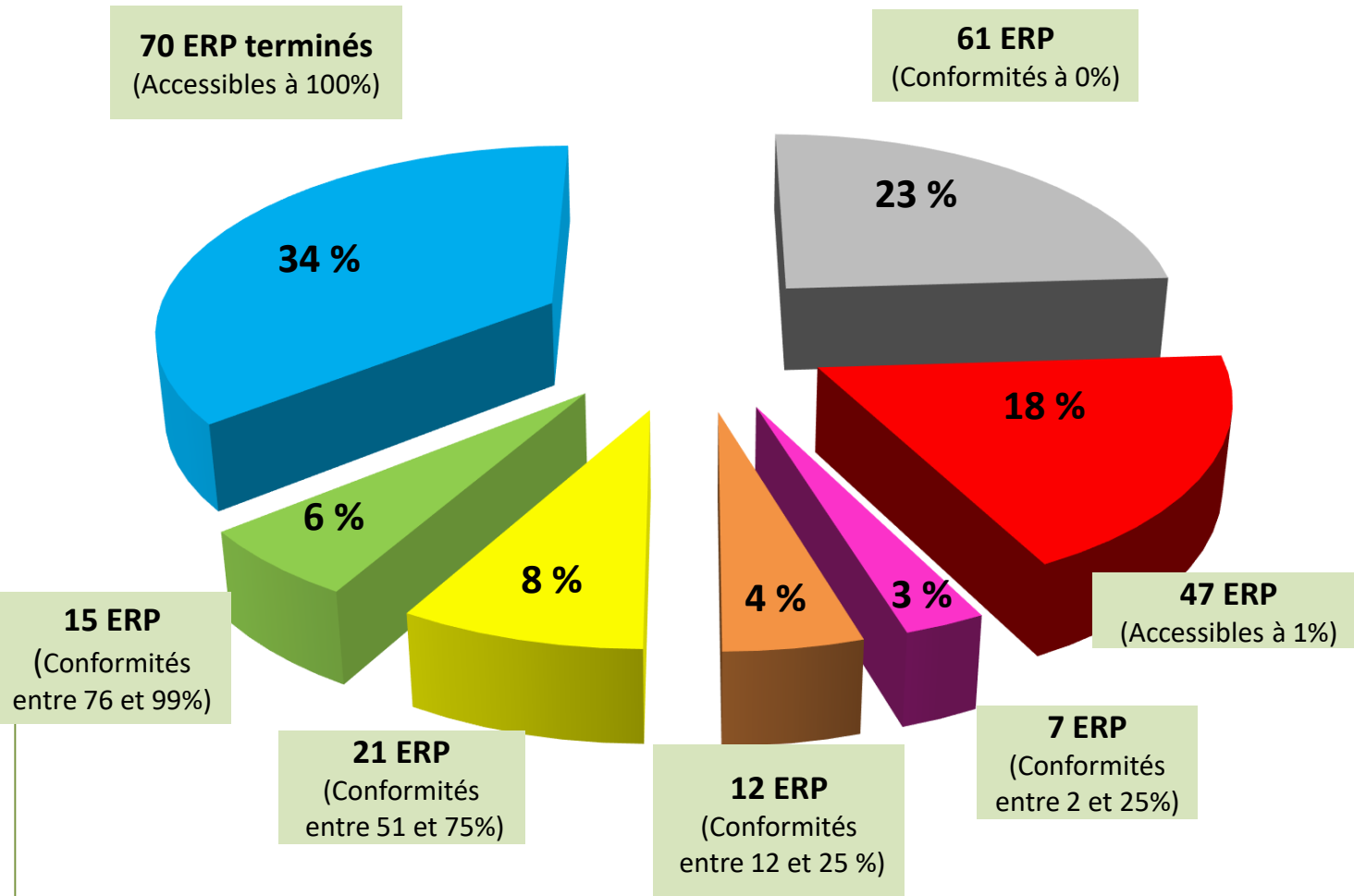
Suivi :

Services :

- Patrimoine bâti
- Mission Accessibilité et handicap

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Taux de mise en conformité des ERP
de 2016 à 2023 : 206 ERP traités sur 254



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

(Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des **établissements recevant du public (ERP)** et des **installations ouvertes au public (IOP)**.

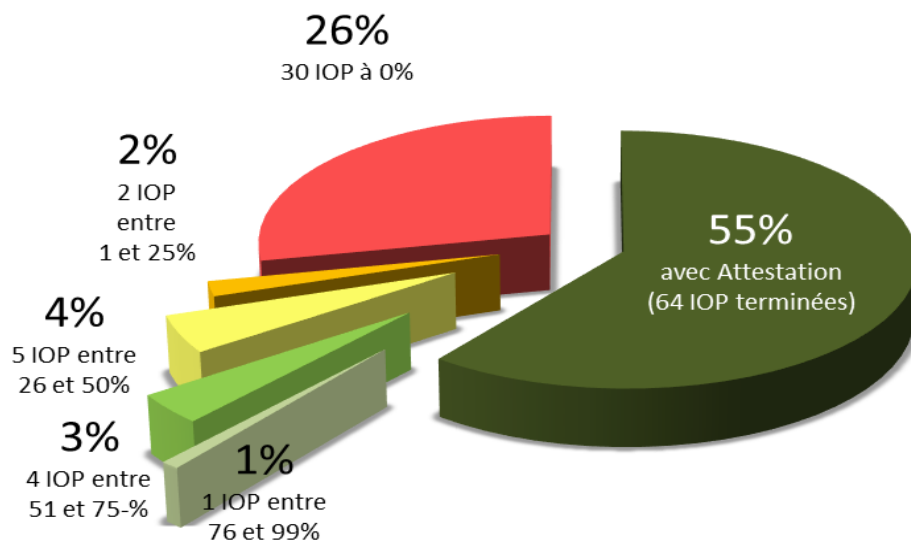
Suivi :

Services :

- VEEP
- Mission Accessibilité et handicap

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Ad'AP
taux de mise en conformité des IOP
Bilan avril 2016 - décembre 2023



L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL est conditionnée au dépôt préalable d'une demande de logement valide pour laquelle le demandeur a reçu un numéro unique d'enregistrement.

Pour les demandes de logements adaptés, les personnes en situation de handicap doivent être reconnues par la MDPH, et doivent compléter un feuillet listant les adaptations.

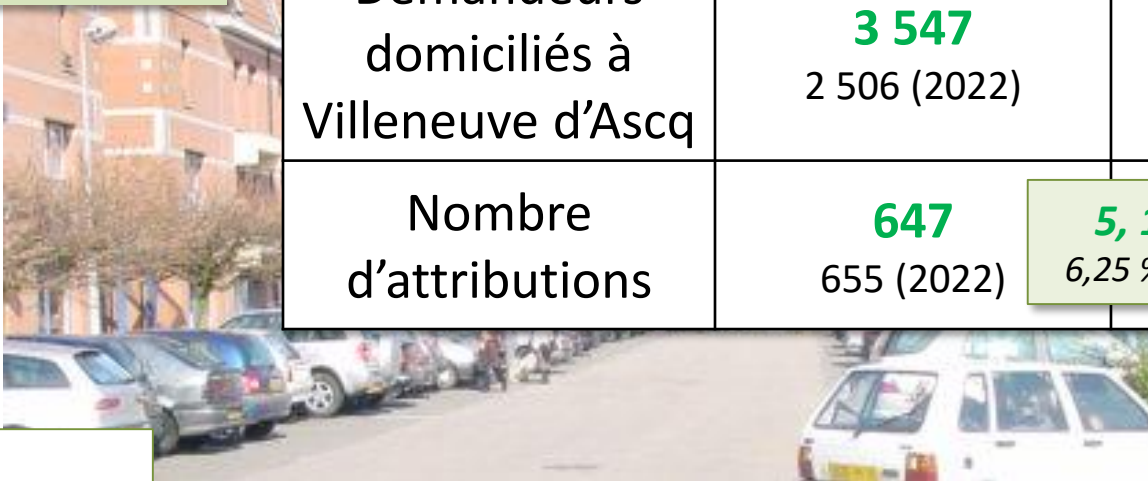
Pour un logement à Villeneuve d'Ascq

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

La demande de logement

	Toutes demandes confondues	Logements adaptés (demandes avec reconnaissance MDPH)
Total des demandes	27 524 24 300 (2022)	1 580 1 513 (2022)
Demandeurs domiciliés à Villeneuve d'Ascq	3 547 2 506 (2022)	246 409 (2022)
Nombre d'attributions	647 655 (2022)	5, 10 % 6,25 % (2022) 33 41 (2022)

Suivi :
Service Logement



UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (AT) est obligatoire dès qu'un ERP (Établissement Recevant du Public) modifie son aménagement intérieur (revêtements, mobilier, cloisonnement...). L'AT doit être validée par les Commissions d'accessibilité et de sécurité.

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Instruction des demandes d'autorisation de travaux (AT)



Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)
Cette demande vaut également demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)
 pour un seul ERP sur une, deux ou trois années : Oui ☐ Non ☐
 Articles L. 111-8 et D. 111-19-34 du code de la construction et de l'habitation

1/4
cerfa
 N° 13824*03

- En 2023 - 127 dossiers de demandes d'autorisation de travaux
- En 2022 - 94 dossiers de demandes d'autorisation de travaux (115 dossiers en 2021)
- (53 dossiers en 2020)
- (62 dossiers en 2019)

Suivi :
 Service foncier
 Mission Accessibilité & handicap

par plusieurs personnes physiques ou morales d'une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée, le client ne peut sur un dossier. Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre (4)

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐
 Nom : Prénom : Date de naissance :
Vous êtes une personne morale
 Raison sociale et dénomination :
 N° Siret :
Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐
 Nom : Prénom : Date de naissance à défaut de N° Siret :

2 - Coordonnées des ou du demandeur(s) Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre⁵

Adresse Numéro : Voie :

LA RÈGLEMENTATION

Articles 1 et 2

du décret

n° 2006-1658

« Dans le domaine public de stationnement , au moins 2 % de l'ensemble des emplacements matérialisés doivent être réservés aux titulaires de **la carte mobilité inclusion mention « stationnement »** »

Suivi :

Service de la VEEP

Police municipale

Mission Accessibilité et handicap

La MEL

VOIRIE et ESPACE PUBLIC Places GIC-GIG

En 2023, 23 demandes de places GIC-GIG :

(En 2022, 17 demandes de places GIC-GIG)

(En 2021, 10 demandes de places GIC-GIG)

(En 2020, 33 créations de places GIC-GIG)



	Domaine	
	Public	Privé
Créations	7	
Régularisations	2	11
Supression	2	
Aménagements suite à travaux	1	
Total	23	

LES VERBALISATIONS

Code de la route

Article R417 -11

VOIRIE

Les verbalisations pour infraction au stationnement

Verbalisations

	Places GIG/GIC	Passages piétons	Trottoirs	Aire piétonne
En 2023	238	19	2 956	777
En 2022	153	15	2 785	756
En 2021	90	13	897	0
En 2020	45	14	571	03
En 2019	101	23	1757	139

Suivi :
Police municipale

**Les aires de jeux sont
des IOP, Installations
Ouvertes aux publics et
doivent être
accessibles.**



VOIRIE et ESPACE PUBLIC

Aire de jeux

L'aire de jeux Míkis-Theodorákis permet aux enfants en situation de handicap d'utiliser plusieurs jeux accessibles; Aussi, les parents en situation de handicap peuvent accéder facilement à ce parc avec des repères et des revêtements différents selon les zones.



Suivi :
Service de la VEEP
Mission Accessibilité et handicap

Le budget est de
En 2023 - 15 230 €
pour l'entretien
des espaces verts
(en 2022, 14 744€)
(en 2021, 14 500€)
(en 2020, 14 500€)



Suivi :
Service Espace verts

MOYENS GÉNÉRAUX

Budget alloué aux secteurs protégés (Esat, entreprise adaptée)

Dans le secteur des espaces verts, une **entreprise adaptée** villeneuvoise a été retenue pour :

- l'entretien des patios de la piscine Babylone,
- la fauche de plusieurs espaces verts sur des terrains communaux.

**Solution inclusive
d'accessibilité pour les
réunions.**

**Pour tous publics, cette
application permet aux
personnes malentendantes
de suivre plus facilement
les échanges, avec la
transcription instantanée
permettant un sous-titrage
à la vitesse de la parole**

**- Traduction possible dans
plusieurs langues**



Suivi :
Mission accessibilité
DSI

MOYENS GÉNÉRAUX Transcription instantané

*Foire aux
associations,
discours transcrit en
simultané à la vitesse de
la parole sur un écran*



Solution inclusive d'accessibilité.

Composer un numéro de téléphone, nécessite :

- de retenir les chiffres
- d'avoir une aisance avec ses doigts.

L'association Villeneuvoise Canopée nous a proposé de faciliter cette action avec un QR code qui compose automatiquement le 03 20 43 50 50

Vous pouvez contacter la Mairie par téléphone en utilisant ce QR code



Suivi :
Mission accessibilité
Service communication
Association Canopée

MOYENS GÉNÉRAUX



Appeler Hôtel de Ville Villeneuve d'Ascq

La Tribune en audio

Ce format audio répond à une attente des personnes déficientes visuelles mais cela peut très largement être du confort pour tous

La tribune version papier, activer le QR en page 3 (en bas à droite)

Cette prestation est réalisée par l'association Villeneuvoise Canopée pour un montant de 390 € TTC par Tribune.

Suivi :

Mission accessibilité
Service communication
Association Canopée

MOYENS GÉNÉRAUX



MOYENS GÉNÉRAUX L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Année	Nombre de demandes	Montants accordés
2023	4	1 850 €
2022	6	6 040 €
2021	3	3 390 €
2020	3	4 500 €

L'aide est accordée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes domiciliées à Villeneuve d'Ascq depuis au moins un an :

- pour l'acquisition de matériels ou d'équipements **nécessaires à l'autonomie** de la personne ;
- aux personnes **reconnues** en situation de handicap par la **MDPH** en **complément** d'autres co-financements (CPAM, PCH, mutuelle, caisses de retraite...) pour un montant **maximum de 1500 €** (350 € sans condition de ressources, 25 % de la dépense dans la limite maximum de 1150 € sous condition de ressources).

16 dossiers d'aide sociale à l'hébergement pour les personnes en situation de handicap

Les partenaires

- CPAM (pour les prestations légales)
- Mutuelle
- Employeur
- Prestations compensation du handicap (MDPH)
- Anah (Agence nationale de l'habitat)
- Caisse de retraite
- Retraite complémentaire
- Assurance
- AGEFIPH ou FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- Comité d'entreprise.

Budget du CCAS

Suivi : CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les aides pour les personnes en situation de handicap de moins ou plus de 60 ans.

Restauration à domicile
Moins de 60 ans

**Transport
véhicule adapté**

Aide à domicile

Suivi : CCAS

MOYENS GÉNÉRAUX

L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

2023	14
2022	15
2021	14

	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
2023	4	12
2022	2	16
2022	1	16

	Moins de 60 ans Bénéficiaire de l'AAH et (ACTP) Et/ou PCH aide humaine	Plus de 60 ans
2023	5	14
2022	7	6
2021	4	5

L'action sociale dans la fonction publique territoriale s'est calquée sur les prestations que verse l'Etat à ses agents.

Volontariste dans le domaine du handicap, la Ville de Villeneuve d'Ascq ajoute à son volet social une aide pour les enfants en situation de handicap de ses agents.



MOYENS GÉNÉRAUX

Amicale du personnel communal

Prestations de l'APCVA* perçues par les agents dont les enfants présentent une situation de handicap reconnue par la MDPH

Montant différent selon l'âge des enfants.

Prestations de l'APCVA

	Taux d'invalidité	Nombre d'amicalistes	Prestations "APCVA"*
En 2023	80%	6	6 497€
2022	80 %	6	7 352 €
2021	80 %	3	3 663 €
2020	80 %	6	6 960 €

Suivi :
APCVA

*APCVA = Amicale du personnel communal de Villeneuve d'Ascq

CNAS – Conditions

- Si l'enfant a un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%, la prestation s'élève à 600€.
- Pas de condition d'âge à partir 80% de taux d'incapacité dès lors que l'enfant est à charge du bénéficiaire.
- Si le taux d'incapacité est compris entre 50% et 79%, la prestation s'élève à 230€ jusqu'aux 25 ans de l'enfant dans l'année civile



MOYENS GÉNÉRAUX Personnel communal

Prestations du CNAS* perçues par les agents dont les enfants présentent une situation de handicap reconnue par la MDPH.

Prestations du CNAS

	Taux d'invalidité	Nombre d'amicalistes	Prestation CNAS*
En 2023	<i>De 50 à + de 80%</i>	46	15 210 €
2022	<i>De 50 à + de 80%</i>	41	16 870 €
2021	<i>De 50 à + de 80%</i>	40	14 190 €

* CNAS = Conseil national d'action sociale des collectivités territoriales

Suivi :
APCVA
Partenaire :
CNAS

SUBVENTION MUNICIPALE

La Ville soutient,
dans le cadre de
sa politique handicap les
actions favorisant
l'autonomie,
la participation et
la citoyenneté des personnes
en situation de handicap.

MOYENS GÉNÉRAUX Subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap

SERVICE REFERENT :



En 2023 11 750 €
(10 700 € en 2022)

Présentation de votre association

Identification de votre association

Nom de votre association :

Statut juridique

EN 2 EXEMPLAIRES

ASCO -
de Participative
LENDE
EDEX

Données exactes. Toutes modifications concernant la
présentées à la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Fait à _____ Le _____

Nom et signature du président :

1/10

Pour 7 associations :

- Association HANDIFAC
- APF – France handicap
- Association CANOPPÉE
- Association Force T Villeneuvoise
- Association des auxiliaires des aveugles
- Association Surdi 59
- Association Comme les autres

Suivi :

Élue en charge du handicap
Mission handicap, accessibilité

LES LUDOTHÈQUES ET SALLES DE JEU

louent jeux de société, jouets et proposent des animations ludiques.

Ces espaces de sociabilité sont fréquentés par les **établissements médico-sociaux**.

Les règles de jeux sont adaptées par le personnel en fonction des capacités de chaque joueur. Des jeux inclusifs sont proposés dans les manifestations (nuit du jeu et fête mondiale du jeu)

IME du Recueil

CRESDA de Pont-à-Marcq

10 Structures villeneuvoises

4 Structures non villeneuvoises

Suivi :
Service Petite enfance

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Des créneaux horaires dans les ludothèques

IME la Roseraie de Lille

Foyer les Lauriers

IME Lelandais

Foyer la Source

CLIS Picasso

La Ménie

CLIS Claude-Bernard

Depuis 2022, La Ville de Villeneuve d'Ascq est membre :

- du Groupe Technique des Référents accessibilité des Villes inclusives (**GT-Ravi**)
- De la commission solidarité de France urbaine.

Le **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)** est un établissement à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre de la Transition écologique et solidaire, et du ministre de la Cohésion des territoires.



Suivi:

Mission Accessibilité et handicap

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat



France Urbaine, participation et intervention à 2 webinaires :

- École inclusive
- Les enjeux de l'accessibilité sur un territoire



CEREMA, participation et intervention à :

- Nantes, atelier communication
- Paris, comité de pilotage

Exposition du sens en conscience
Du 6 au 13 décembre 453 visiteurs

LIEU : AUshopping V2

L'exposition ludique et sensorielle pour découvrir la Ville de Villeneuve d'Ascq a mobilisé plus de 150 personnes en qualité de contributeurs.

Suivi:
Mission Accessibilité et
handicap



ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec les établissements et associations villeneuvoises



*Journée d'étude :
L'accessibilité, de la norme à l'usage.*



ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec les établissements et associations villeneuvoises

TRANVERSALITÉ – ÉQUITÉ ÉCHANGE

30 sujets abordés par 94 participants qui représentaient : élus, universitaires, techniciens territorial, personnes en situation de handicap, des proches aidants, des aînés et des professionnels du handicap.



Suivi:

Mission Accessibilité et handicap

RETOUR D'EXPÉRIENCE

6 intervenants et 70 participants

Métropole de Toulouse

Communauté urbaine de Dunkerque

Association Passe Muraille

OMS

La Rose

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines. Elles permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Convention avec le FIPHFP* (2021-2023)

- **30 aménagements de poste dont 17 pris en charge FIPHFP** (2022 – 24 aménagements de poste)
- **1 agent avec du tutorat pour consolider son retour à l'emploi** (2022 – 1 agent avec du tutorat)
- **23 études de postes** réalisées ou coordonnées
- **1 étudiant** en stage de longue durée avec le service juridique et la direction des assemblées
- **6 personnes** ont pu bénéficier d'un contrat Parcours emploi et compétence (PEC) dans les écoles

Recrutement en 2023 :

1 recrutement d'un titulaire au CCAS

1 apprenti en situation de handicap en crèche en tant que cuisinier

Contrat à Durée Déterminée , 2 personnes, service accessibilité et service accueil courrier et entretien

* **FIPHFP** = Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Suivi :

Direction des Ressources humaines

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines. Elles permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



- Participation à la journée emploi et handicap organisée par l'université de Lille en mars 2023, (table ronde, stand de la ville au forum, stand de la ville au stage/job dating) - 7 personnes ont déposé un CV.
- Mise en place d'un stage de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) à destination des tuteurs dans la continuité de la première formation proposée en 2022 (10 agents formés et certifiés).

Suivi :

Direction des Ressources humaines

Loi du 11 février 2005

Entrée en vigueur en janvier 2006, elle rend obligatoire l'emploi de personnes reconnues handicapées et impose un taux de 6 % de l'effectif total rémunéré.

VILLE

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif total rémunéré au 1er janvier	1271	1240	1273	1302	1327	1330	1 202
Nombre de BOE*	124	130	134	133	130	136	126
présents en début d'année	9,76 %	10,57 %	10,57%	10,22%	9,8%	10,23%	10,48%

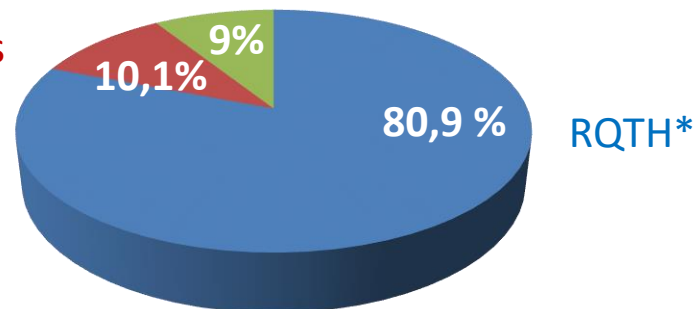
- * **BOE** = Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- * **RQTH** = Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
- * **Les autres catégories** =
accident de travail,
maladie professionnelle,
carte d'invalidité...

Suivi :
Direction des Ressources humaines

Autres catégories*

Agents reclassés

(2023)Nombre de BOE*



En 2021, le taux d'emploi légal des trois fonctions publiques :

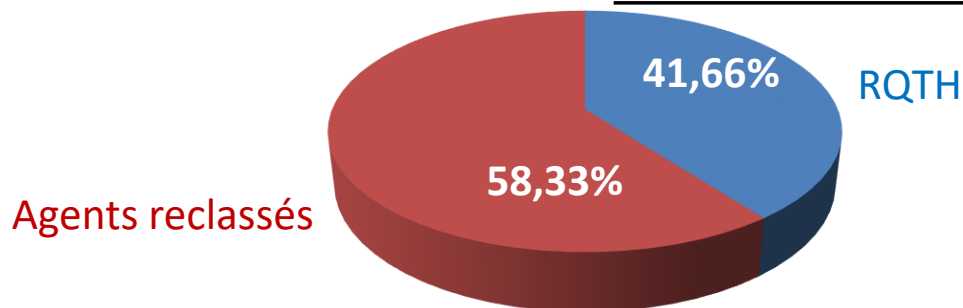
- Fonction publique territoriale : 6,67 %
- Fonction publique hospitalière : 5,48 %.
- Fonction publique d'Etat : 4,40 %

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CCAS

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif total rémunéré au 1er janvier	179	172	164	154	154	156	157	152
Nombre de BOE présents en début d'année	12	13	13	14	11	11	13	12
	6,7 %	7,76 %	7,93 %	8,43%	7,14 %	7,05%	8,28%	7,89%

Nombre de BOE (2023)



Suivi :
Direction des Ressources humaines

NOTES



Direction général des services
Mission citoyenneté durable et inclusive
Accessibilité et handicap
Tél : 03 20 43 50 50
Email : accessibilite@villeneuve-dascq.fr

Impression Ville de Villeneuve d'Ascq – Juin 2024